

LA RÉDUCTION DES TERMES DE LA CONSTRUCTION DURABLE Un exemple d'économie linguistique ?

GABRIELLA SERRONE
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI BARI "ALDO MORO"

Abstract – In order to verify the validity of the principle of linguistic economy, normally associated with specialised languages, and to assess its scope in emerging fields, we looked at the reduction processes for terms in sustainable construction, a sector belonging to the wider field of sustainability. Using a morphosyntactic approach and a corpus of expert texts written between 2018 and 2022, we have identified reduction typologies that play a crucial role in disseminating the principles and values underpinning sustainable development in the field we have chosen to analyse: acronyms, abbreviations and terms composed of the prefix *eco* and the word *carbon*. The analysis of these reduced forms of terminology has shown that the economy of language transcends purely linguistic aspects and serves the need of communicating good living practices, which link countries beyond national borders.

Keywords: reduction; language economy; terminology; sustainability; sustainable construction.

1. Introduction

“La durabilité forte : priorité à l’environnement. Les partisans de la durabilité forte estiment que les activités humaines doivent être limitées pour préserver la planète : l’homme n’est qu’une espèce parmi les autres sur la terre” (Brunel 2012, p. 56). Ce que l’auteur entend par “durabilité forte”, concerne le fait que “le capital naturel doit absolument être maintenu en état” (Brunel 2012, p. 56) et que l’exigence de préserver des ressources de plus en plus réduites peut garantir un avenir aux générations futures. Telles sont les lignes directrices du développement durable. C’est donc en termes de mesure, de maintien des équilibres, de modération, ou mieux, d’économie que s’exprime le défi de rendre durables les activités et les attitudes de l’homme dans sa vie de tous les jours. En particulier, lorsqu’on parle d’économie et de développement durable, le lien avec l’énergie est inévitable, partant du constat que toutes les activités de la vie de l’homme demandent une consommation d’énergie et que, pour satisfaire cette demande, des émissions de gaz à effet de serre sont produites et endommagent fortement l’environnement. D’où le choix obligé des Nations unies de consacrer l’un de ses Objectifs de développement durable (ODD), le numéro 7, à la gestion de l’énergie, et une partie de cet objectif à l’amélioration de l’efficacité énergétique.

Sur la base du rapport que nous venons d’esquisser entre énergie et environnement, nous avons établi un parallèle entre l’économie de l’énergie – l’une des priorités d’intervention en lien avec la transition écologique – et l’économie de la langue, sachant que les stratégies de raccourcissement linguistique sont fréquentes “dans le but de ‘gagner du temps’ dans ce monde si pressé qu’il avance au galop dans tous les domaines des relations humaines” (Adegboku 2011, p. 26). Nous nous intéressons aux indices d’économie linguistique dans un champ émergent et novateur, celui de la durabilité qui, à son tour, interroge l’économie d’énergie, l’un de ses piliers essentiels. Plus

spécifiquement, le domaine que nous avons choisi pour la présente étude est la construction durable, qui place au cœur de la réglementation et de la société civile depuis les années 70, au lendemain de la crise du pétrole, l'objectif de ne plus gaspiller les ressources énergétiques et de maîtriser l'énergie, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette maîtrise d'énergie intervient à plusieurs niveaux : chauffage et climatisation, ventilation, éclairage, eau chaude sanitaire, électroménager et autres usages. À partir d'un corpus de textes d'experts, nous nous intéresserons aux termes spécifiques du domaine, pour relever comment, de différentes manières, ils sont raccourcis, et comprendre leurs fonctions dans la langue de spécialité. Par conséquent, en nous appuyant sur la définition de Duarte Martins (2015, p. 248), qui interprète la réduction au sens large de "terme générique qui englobe les phénomènes et les processus de diminution en général", nous inscrivons la réduction dans le principe d'économie linguistique et essaierons de repérer ses manifestations au niveau terminologique.

2. Économie, un principe qui gouverne les langues naturelles

La tendance à avoir recours à des formes raccourcies, courtes, répond à une nécessité de communiquer de façon rapide, efficace et synthétique. Cette nécessité relève du principe d'économie linguistique qui régit les langues naturelles. Martinet avait déjà remarqué le caractère sous-jacent de la brièveté et de la concision des systèmes linguistiques et reconnu la continuité entre l'idée d'"économie de la langue" et "la loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre aux buts qu'il s'est fixés" (Martinet 1967, p. 176-177). Par ailleurs, d'après lui, ce moindre effort, la "tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique" (Martinet 1967, p. 176) serait le moteur de l'évolution linguistique qui, malgré les changements dictés par des exigences d'échange linguistique de l'homme toujours nouvelles, garde la nécessité ancestrale à la sobriété des mots. En effet :

À chaque stade de l'évolution, se réalise un équilibre entre les besoins de communication qui demandent des unités plus nombreuses, plus spécifiques, dont chacune apparaît moins fréquemment dans les énoncés, et l'inertie de l'homme qui pousse à l'emploi d'un nombre restreint d'unités de valeur plus générale et d'emploi plus fréquent. (Martinet 1967, p. 177)

Toujours dans la théorisation de Martinet, et dans les relectures de ses écrits par d'autres auteurs (Peeters 1994 ; Balanici 2019¹), cette économie serait le résultat d'une tension entre deux forces opposées mais parallèles : l'"économie syntagmatique", qui prévoit une augmentation des éléments du système, et l'"économie paradigmaticque", qui s'appuie sur l'extension des éléments de la chaîne parlée (Martinet 1967, p. 177). Il s'agit d'un principe majeur dont les retombées linguistiques essentielles concernent le niveau syntaxique (Feuillard 1996) et qui engendre plusieurs actualisations que les chercheurs se sont efforcés de mettre en lumière dans leurs études (Piechnik 2009 ; Adegboku 2011 ; Balanici 2022, entre autres).

¹ Nous ne citons ici que quelques études qui relient expressément le principe d'économie linguistique aux phénomènes de raccourcissement.

2.1. Économie linguistique : l'un des piliers des langues de spécialité

D'une façon générale, s'il est vrai que cette tendance à la condensation guiderait les phases des changements linguistiques (Martinet 1955, 1967) et, par conséquent, refléterait l'évolution de la société en changement (Balanici 2022), il faut préciser aussi que l'économie s'adapte bien aux contextes de spécialité qui, en peu de mots, veulent concentrer des connaissances scientifiques et techniques. En effet, les chercheurs considèrent l'économie comme l'une des qualités qu'un texte doit détenir. Scarpa (2010, p. 73) l'associe à la simplicité et à la clarté, en reconnaissant que "l'économie linguistique implique une constriction inévitable à la condensation qui dérive de la croissance continue du savoir et, par conséquent, du besoin de communiquer un niveau élevé d'information le plus rapidement possible". En revanche, Spillner (1992), reprenant une étude de Ihle-Schmidt (1983, p. 22-24), classe l'économie parmi d'autres tendances propres au texte de spécialité : haut niveau de précision, manque d'ambiguïté et recherche de monosémie, concision, objectivité et neutralité. Cette qualité se réalise dans un emploi efficace des structures linguistiques et dans la restriction à certains choix morphosyntaxiques et lexicaux, sachant qu'"il ne s'agit pas ici d'éviter de parler ou d'utiliser le langage, il s'agit de dire beaucoup de choses en réduisant la forme orale ou écrite du discours" (Adegboku 2011, p. 26).

Il faut rappeler également que si d'un côté la plupart des chercheurs se sont limités à documenter cette tendance de la langue, de l'autre un auteur en a remarqué les conséquences délétères :

Sur le plan syntaxique, il serait souhaitable de lutter énergiquement contre la prétendue économie des moyens linguistiques puisqu'elle implique pour le récepteur une reconstruction mentale des ellipses, va à l'encontre de la précision recherchée et donc contribue largement (mais souvent inconsciemment) aux erreurs d'interprétation. (Cusin-Berche 2000, p. 72)

2.2. De l'économie dans les termes

Le principe d'économie trouve son champ de réalisation idéal en terminologie. Dans cette section, nous passons en revue les études qui portent sur la réduction des termes dans une optique d'économie linguistique.

Monnier (1994, p. 92) y distingue les procédés d'économie suivants : a) la composition d'unités lexicales ; b) l'ajout d'une unité au système lexical ; c) les procédés de réduction, parmi lesquels l'ellipse (ex. "une poste de radio – une radio"), l'abréviation ("confer – cf.") et la siglaison, résultat de la combinaison de l'ellipse et de l'abréviation (ex. "Organisations des Nations Unies – O.N.U."). En revanche, Mortureux (1994, p. 11) considère l'abréviation comme un procédé général englobant, parmi d'autres, les sigles et les acronymes, qui, d'après elle, joueraient un rôle intéressant dans la néologie lexicale, en raison de nombreux niveaux d'intérêt que ces formes réduites suscitent. Par ailleurs, Scarpa exprime clairement ce lien entre économie et formes raccourcies, propre aux langues de spécialité : "On peut en dire autant au sujet des sigles et des acronymes, des abréviations, des symboles, des équations et des formules mathématiques, qui sont tous en fait des formes qui répondent effectivement au critère d'économie des langues de spécialité" (Scarpa 2010, p. 74).

Ces formes réduites représentent des sujets très productifs en terminologie, notamment les sigles et les acronymes² (Courbon *et al.* 2016 ; Cusin-Berche 1992 ; Depecker 1990 ; Monnier 1994 ; Percebois 2001 ; Lemaire et Muraille 2012 ; Duarte Martins 2015 ; Dury 2021), en raison du fait que la communication spécialisée, notamment des experts, en fait un usage systématique. Un sujet approfondi par les chercheurs en terminologie est la réduction des termes complexes, à savoir la suppression ou l'ellipse d'une partie d'un terme se composant de deux ou plusieurs éléments (Collet 2000 ; Jacques 2006 ; Haralambous et Lavagnino 2011 ; Lavagnino 2012), comme dans le cas de “voiture automobile” qui devient “automobile” et de “téléphone portable” désormais employé seulement avec l'adjectif substantivé “portable” (Haralambous et Lavagnino 2011, p. 5).

Nous croyons que le modèle de Monnier s'adapte davantage à l'étude de notre domaine d'analyse, en ce qu'il considère la siglaison et l'abréviation comme des phénomènes distincts et les inscrit dans le procédé plus vaste de la réduction, dont nous avons fourni une définition au début de cet article. En effet, à notre humble avis, la réduction peut rendre compte des typologies de termes réduits que nous avons repérées pour la construction durable et, plus en général, qui sont spécifiques d'une langue de spécialité.

3. Méthodologie et corpus d'analyse

Nous présentons plusieurs typologies de termes réduits, tirés d'un corpus de textes de la construction durable ; ce corpus a été constitué dans le cadre de notre projet de recherche, intitulé *GreenTERM: ricerca terminologica e supporti digitali multilingui per una sostenibilità “comunicabile”*. Le but du projet est de créer une base de données terminologiques multilingues des domaines de l'écologie et de la durabilité, dont les destinataires seraient les institutions et les entreprises du domaine, pour leur indiquer les termes corrects à employer et communiquer de manière claire les concepts à la base de ces disciplines. La base de données envisagée par le projet est constituée de fiches terminologiques, descriptives des termes clés repérés, aussi exhaustives que possible.

Bien que les langues concernées par le projet *GreenTERM*, pour le domaine de la construction durable pour la période 2012-2022 soient le français et l'italien, aux fins de la présente étude, nous traitons seulement des données issues du corpus français pour la période 2018-2022, soit 1,562819 millions de mots. Quant à la composition du corpus, les textes sont tirés d'institutions et d'associations spécialisées de la construction durable ou bien d'institutions et d'associations engagées dans la transition écologique et qui rédigent des documents spécifiques du domaine. Les institutions retenues sont l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Institut Paris Région, l'Agence régionale Énergie Climat (AREC), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE), l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), alors que les associations françaises sont l'Alliance HQE-GBC France (Association des professionnels pour un cadre de vie durable), l'Agence Qualité Construction (AQC), NègaWatt (association qui regroupe des professionnels de l'énergie

² “La différence tient à ce que l'acronyme se conforme à la structure syllabique d'une (ou plusieurs) langue(s), en conservant, si nécessaire, des lettres non initiales [...] ; tandis que le sigle reste identifiable à une suite de graphèmes [...]” (Mortureux 1995, p. 5).

et des citoyens), le Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (CODIFAB), Envirobot bdm, Maisons paysannes, Ville Aménagement Durable (VAD), The Shift Project. Des documents afférant à des programmes du gouvernement, tels que le Plan Bâtiment Durable et le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) ont été également retenus.

Procédant à une extraction terminologique *via* le concordancier Sketch Engine³, à l'aide de la fonctionnalité *Keywords* du logiciel, qui permet d'extraire des termes clés à partir d'une comparaison entre le corpus d'analyse et un corpus de référence en langue générale, nous avons constaté que la thématique de l'économie d'énergie est prioritaire, car les deux premiers termes clés sont *rénovation performante* et *rénovation énergétique*⁴. Les termes extraits, que le concordancier a rassemblés automatiquement dans une liste de termes clés, nous ont permis de repérer des exemples de réduction. À partir de cette liste, et en suivant une approche morphosyntaxique, nous avons collecté des formes réduites et vérifié leur contexte d'utilisation, notamment pour celles non repérées *a priori*, en observant les concordances affichées par le logiciel. De cette analyse, nous avons exclu le phénomène de la réduction des termes complexes, qui implique l'utilisation d'un des deux composants dont ils sont formés usuellement. Ce sujet mériterait une étude à part, qui ferait appel à un approfondissement méthodologique spécifique et il faudrait procéder aussi à une évaluation de cette typologie de réduction à un niveau plus discursif.

4. Indices de réduction dans le corpus

L'inventaire des termes réduits répertoriés s'élève au nombre de 198, dont 153 sont des sigles et des acronymes, 4 des abréviations et 41 des unités de mesure (ex. *Yc* : yoctocoulomb, unité de mesure de la charge électrique), des coefficients (ex. *Q4* : coefficient de l'étanchéité de l'air) et des conventions regroupant des typologies et des catégories (ex. *H2* : zone climatique qui comprend les territoires où les hivers sont plus tempérés). Les sigles, les acronymes et les abréviations représentent les typologies de réduction les plus significatives et intéressantes à étudier montrées par le corpus d'analyse. En outre, à partir de l'utilisation de préfixes et de divers termes, nous avons repéré d'autres indices de réduction dont la structure morphologique évoque l'économie linguistique.

4.1. Sigles et acronymes

En raison du fait que "La siglaison permet une économie rédactionnelle, c'est-à-dire un gain de temps et d'espace dans la prise de notes, la rédaction d'un article, mais aussi un

³ Sketch Engine : <https://www.sketchengine.eu/>.

⁴ Les deux termes partagent la même préoccupation pour la réduction de la consommation d'énergie. En effet, la rénovation performante est un type de rénovation énergétique et se définit comme il suit : La rénovation performante d'un bâtiment est un ensemble de travaux qui permettent au parc bâti d'atteindre a minima le niveau BBC rénovation ou équivalent, en moyenne nationale et à l'horizon 2050, sans mettre en danger la santé des occupants, en préservant le bâti de toute pathologie liée à ces travaux et en assurant le confort thermique et acoustique été comme hiver (ADEME, *La rénovation performante par étapes. Étude des conditions nécessaires pour atteindre la performance BBC rénovation ou équivalent A terme en logement individuel. Synthèse*, janvier 2021, p. 9).

gain de temps dans l’oralisation des concepts” (Percebois 2001, p. 630)⁵, notre attention s’arrête d’abord sur les sigles et les acronymes, que nous appellerons désormais « sigle(s)/acronyme(s) » pour nous référer à cette catégorie et évaluer si ces formes respectent réellement le principe d’économie linguistique dans le corpus d’analyse.

Tout d’abord, des sigles/acronymes du corpus expriment la coexistence de quatre sous-domaines, ce qui montrerait des indices de pluridisciplinarité de la construction durable : la construction, bien évidemment (ex. CODEM : Construction Durable et Écomatériaux Innovants) ; l’architecture (ex. UDAP : Unité départementale de l’architecture et du patrimoine) ; l’urbanisme, qui est très présent (ex. DHUP : Direction de l’habitat, de l’urbanisme et des paysages) et même l’immobilier (ex. OID : Observatoire de l’immobilier durable). Ces sigles/acronymes répertoriés désignent essentiellement des institutions, des dispositifs ministériels et régionaux, des lois, des projets, des techniques et des matériaux employés, qui sont porteurs d’une “Fonction Dénominateur Lapidaire”, en ce qu’ils “facilitent la communication en synthétisant le concept considéré [...] par la réduction graphique et phonétique de la séquence syntaxique exprimant le concept” (Percebois 2001, p. 629). En effet, l’objectif est de fournir un équivalent du terme qui puisse correspondre à un seul mot aisément prononcé.

Cependant, une double tendance accompagne ces termes réduits. La première voit les sigles/acronymes qui se réfèrent génériquement au développement durable accompagnés souvent ou régulièrement de leur explication ; c’est le cas d’institutions, de plans, de dispositifs, comme l’ALEC (Agence locale de l’énergie et du climat), le PREH (Plan de rénovation énergétique de l’habitat), les STR (Solutions techniques de rénovation), le DPE (Diagnostic de performance énergétique), la PPE (Programmation pluriannuelle de l’énergie), le CIDD (Crédit d’impôt développement durable), et de niveaux d’intervention, outils, substances, comme le CVC (Chauffage ventilation climatisation), le BSO (Brise-soleil orientable), la TVOC (Somme de tous les COV). Dans ce cas (et dans d’autres), l’hypothèse du gain de temps et d’espace serait abandonnée, car :

s’ils s’installent aux côtés des expressions développées dont ils sont tirés, c’est bien souvent parce que le sigle ou l’acronyme n’en sont pas purement et simplement des substituts économiques : tout apparemment formel avec un lexème mis à part, un locuteur n’est pas dans le même registre et/ou ne fait pas la même chose quand il emploie la forme réduite à la place du syntagme. (Bacot *et al.* 2011, pp. 5-6)

En revanche, la seconde touche les sigles/acronymes qui se réfèrent strictement à la construction et à des institutions de longue date et qui ne font pas l’objet d’explication, comme pour DV (Double vitrage), HSP (Hauteur sous plafond), OPHLM (Offices publics de l’habitat à loyer modéré), PVC (Polychlorure de vinyle), EnR (Energie renouvelable), MTES (Ministère de la transition écologique et solidaire).

La première tendance est plus significative d’un point de vue quantitatif par rapport à la seconde, car les sigles/acronymes qui s’accompagnent de leur forme développée sont plus nombreux. Sur un total de 153 sigles/acronymes répertoriés, nous enregistrons 123 formes qui présentent, toujours ou dans plusieurs cas, une explication, et seulement 30 formes qui sont employées sans aucune explication. L’hypothèse que nous avançons alors pour justifier cette disproportion s’appuie sur le fait que le développement durable et ses applications dans la construction sont constamment en expansion, suivant les

⁵ Nous croyons que ces aspects que Percebois attribue aux sigles concernent également les acronymes. En effet nous partageons son opinion qui insiste sur le fait que “l’acronymie peut être considérée comme un sous-ensemble du processus de réduction du signifiant appelé ‘siglaison’” (Percebois 2001, p. 627).

améliorations demandées au bâtiment et la création d'institutions et de dispositifs qui encouragent et favorisent la mise en place de ces indications. D'où l'exigence d'introduire ces expressions qui renvoient à des lois, des projets et des techniques et de les rendre compréhensibles, pour qu'elles soient ensuite de plus en plus employées.

4.1.1. Variantes pour les formes développées pour les sigles et les acronymes

La variation dénomminative touche régulièrement les termes (Desmet 2006 ; Casademont 2018). Nous avons constaté la présence de ce phénomène pour les formes développées des sigles et des acronymes. Ces variantes de dénomination ont été recensées *via* la recherche de la forme réduite en contexte. Nous les avons recensées pour cinq sigles/acronymes et elles peuvent être rassemblées selon le type de variation.

Ainsi, trois types de variation concernant la partie développée des sigles/acronymes ont été repérés : le premier prévoit l'emploi de prépositions différentes, comme pour SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique / Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) ; le deuxième rassemble des variantes que l'insertion d'un élément discrimine, comme pour NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain / Nouveau programme de rénovation urbaine), AGECE (Loi anti-gaspillage économie circulaire / Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) et CEP (Conseil énergie partagé / Conseil en énergie partagée) ; le troisième et dernier met ensemble des variantes totalement différentes, comme pour DVR (Durée de vie de référence / Durée de vie réalisée/ Durée de vie résiduelle) et AGECE (Loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire / Anti-gaspillage pour une économie circulaire).

4.1.2. Collocations avec des sigles et acronymes

Une tendance à l'économie linguistique est bien visible également quand un sigle ou un acronyme entre en collocation avec un substantif. Dans ce cas-là, entre ce dernier et le sigle/acronyme, on fait l'économie de la préposition *de*. Nous constatons que cet effacement est régulier en particulier avec des substantifs qui indiquent une feuille de route à suivre pour obtenir des résultats. C'est le cas d'exemples, où le sigle/acronyme apparaît sans la préposition, alors que dans une forme développée il ferait partie d'un complément de nom. Nous avons enregistré cette tendance pour les sept sigles/acronymes suivants, dont nous précisons également les collocations avec des substantifs et le nombre d'occurrences des syntagmes qui montrent l'économie de la préposition :

- (1) SNBC (Stratégie nationale bas-carbone) : *objectifs* (8 occ.) / *trajectoire* (7 occ.) / *scénario* (4 occ.) *SNBC*
- (2) PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie) : *objectif* (22 occ.) / *trajectoire* (20 occ.) *PPE*
- (3) PPE-SNBC (Union de PPE et SNBC) : *objectif* (22 occ.) / *trajectoire* (20 occ.) *PPE-SNBC*
- (4) BBC (Bâtiment basse consommation) : *performance BBC* (26 occ.)
- (5) RGA (Retrait-gonflement des sols argileux / des argiles) : *risque* (3 occ.) / *enjeu* (1 occ.) / *aléa RGA* (2 occ.)
- (6) EnR (Energies renouvelables) : *production* (14 occ.) / *projet* (3 occ.) / *filière* (4 occ.) / *système EnR* (1 occ.)
- (7) GES (Gaz à effet de serre) : *émissions* (15 occ.) / *bilan GES* (3 occ.)

4.2. Abréviations

L'un des exemples les plus évidents de réduction est sans aucun doute l'abréviation des termes, un processus qui amène "une réduction du signifiant d'un mot, le signifié restant en principe inchangé. Elle donne lieu à la troncation des mots longs (plus de trois syllabes), le plus souvent par retranchement d'une ou plusieurs syllabes finales" (Riegel *et al.* 2009, p. 915-916). Il s'agit d'un phénomène très fréquent dans la langue commune, mais qui dans les langues de spécialité joue un rôle plus spécifique encore car les termes sont porteurs de connaissances scientifiques et techniques précises. Ce que Jacques affirme à propos des termes complexes, réduits à leur forme simple, est valable aussi pour les termes abrégés : ils témoignent de leur centralité dans le domaine (Jacques 2006, p. 304-307). Effectivement, les formes abrégées touchent presque régulièrement des termes qui désignent des concepts essentiels pour la construction durable ; on pourrait dire qu'il s'agit de termes clés qui renvoient aux priorités situées à la base des techniques et des interventions.

Nous avons collecté les quatre exemples d'abréviation suivants pour des termes centraux du domaine : *réno*, *renov*, *hygro*, *aéro*. Les deux premiers sont l'abréviation du terme *renovation*, alors que *hygro* est la forme abrégée de l'adjectif *hygroréglable* et *aéro* de l'adjectif *aérothermique*. Nous croyons que ces exemples relèvent de l'abréviation, car chacune des quatre formes réduites figure dans un contexte phraséologique déterminé ou bien se fige avec d'autres éléments pour avoir des référents conceptuels précis. C'est le cas de *réno*, qui a 111 occurrences totales, dont l'emploi est très productif quand il est précédé de la préposition *en* dans le syntagme *en réno* (57 occurrences), qui est récurrent dans deux rapports de l'ADEME⁶, comme dans l'exemple (8) :

(8) Les marchés liés à la totalité des PAC domestiques et CET (neufs et en réno) font l'objet d'une fiche dans le secteur des EnR&R.

En revanche, *Réno*, avec ses 76 occurrences, devient un nom propre et connote de manière nette un contexte où des dispositifs ministériels sont mentionnés pour accorder des financements pour des travaux de rénovation énergétique. C'est pourquoi *Réno* entre en cooccurrence avec *France* (ex. 9), pour se référer à la plateforme qui informe sur les possibilités de rénover son propre logement, ou avec *Ma Prime*, pour évoquer l'aide de l'État, ou encore avec *accompagnateur*, une figure professionnelle qui accompagne les citoyens dans leurs travaux de rénovation énergétique :

(9) Le regroupement récent des réseaux de l'ANAH et de l'Ademe sous la bannière France Rénov, intégrant l'information sur la rénovation énergétique et l'amélioration de l'habitat au sens large (adaptation au vieillissement, etc.) ouvre la voie à une meilleure intégration du conseil aux ménages.

La variété de textes dans lesquels ces nouveaux termes figurent (rapports, fiches techniques, guides) dénote leur diffusion large et l'intérêt à en assurer un emploi répandu.

⁶ Les deux documents sont : ADEME juillet 2021, *Marchés et emplois concourant à la transition énergétique dans le secteur du bâtiment durable résidentiel. Situation 2017-2019. Estimation préliminaire 2020. Objectifs 2023. Rapport final* et ADEME septembre 2022, *Marchés et emplois concourant à la transition énergétique dans le secteur du bâtiment durable résidentiel. Situation 2018-2020. Estimation préliminaire 2021. Objectifs 2023. Rapport final*.

Hygro, dans les 69 occurrences répertoriées, devient un paramètre de ventilation, utilisé dans deux typologies : *VMC hygro A* et *VMC hygro B* (ex. 10) :

- (10) Tous les modèles de bâtiments rénovés comprennent une ventilation mécanique VMC Hygro B si pas de ventilation mécanique à l'origine.

De même, *Aéro* s'associe à *PAC aéro*, dans toutes les 46 occurrences trouvées, pour désigner des Pompes à Chaleur aérothermiques. Par conséquent, la forme abrégée d'*aérothermique* est seulement employée pour définir l'unité terminologique, comme dans l'exemple suivant (ex. 11) :

- (11) À partir de 2011, on y ajoute les nouvelles PAC aéro vendues et posées en rénovation chaque année (Observ'ER).

Ces trois derniers exemples montrent l'autonomie des formes abrégées, qui, tout en gardant un lien sémantique avec le terme dont elles dérivent, cooccurrent avec d'autres mots pour composer d'autres unités terminologiques qui renvoient à des contextes spécifiques, dans plusieurs typologies textuelles, mais essentiellement dans des rapports techniques.

4.3. Cas du préfixe *éco-* : besoin d'économie au service de la promotion

Les quelques exemples de termes composés avec *éco-*, repérés parmi les termes clés du corpus, suggèrent une réflexion sur la portée de cet élément. Nous rassemblons ces termes tirés du corpus d'analyse dans le tableau suivant (Tableau n. 1).

Termes	Fréquence
<i>écocité</i>	76 occ.
<i>éco-prêt à taux zéro</i>	72 occ.
<i>éco-ptz/écoptz</i>	54 occ./6 occ.
<i>écoconception/</i> <i>éco-conception</i>	35 occ./ 40 occ.
<i>éco-prêt logement social</i>	2 occ.
<i>éco-PLS</i>	10 occ.
<i>écoquartier</i>	44 occ.
<i>éco-design</i>	4 occ.

Tableau 1
Les termes composés d'*éco*.

S'agit-il d'un préfixe ou bien d'une abréviation de l'adjectif *écologique* ? Peut-il être considéré comme un synonyme de *durable* ? La recherche de la définition des termes du tableau nous oriente plutôt vers la deuxième hypothèse, qui confirme la "vacuité sémantique" d'*éco-* (Dal, Namer 2022, p. 121) et permet à la structure « *éco* + nom » d'accepter des variantes synonymiques. En effet, "*éco-* est formellement un tronc de nom (ou d'adjectif), mais son contenu sémantique est lessivé au profit d'une interprétation quasi-exclusivement guidée par le discours, typique de la préfixation" (Dal, Namer 2022, p. 125).

La base de données terminologiques *FranceTerme*⁷ nous vient en aide pour les termes *écocité*, *écoquartier* et *écoconception*, en fournissant une définition et, dans certains cas, des synonymes, qui éclairent la situation :

- *écocité* : Ville aménagée et gérée selon des objectifs et des pratiques de développement durable qui appellent l'engagement de l'ensemble de ses habitants.
- *écoquartier* : Zone urbaine aménagée et gérée selon des objectifs et des pratiques de développement durable qui appellent l'engagement de l'ensemble de ses habitants.
- *écoconception* : Conception d'un produit, d'un bien ou d'un service, qui prend en compte, afin de les réduire, ses effets négatifs sur l'environnement au long de son cycle de vie, en s'efforçant de préserver ses qualités ou ses performances.

Ces définitions renvoient donc à des réalités créées, suivant les indications dictées par les priorités du développement durable. Par ailleurs, pour *écocité*, *FranceTerme* signale l'existence de la variante synonymique *ville durable*, que la base de données du Ministère de la Culture français attribue au langage professionnel.

En revanche, pour *éco-PTZ*, qui correspond à *éco-prêt à taux zéro*, *éco-prêt*, forme raccourcie d'*éco-PTZ*, et *éco-PLS*, dont la forme développée est *éco-prêt logement social*, nous avons eu recours à d'autres sources ministérielles :

- *éco-PTZ* : L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) est un prêt à taux d'intérêt nul permettant de financer des travaux d'économie d'énergie de son logement (Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique⁸).
- *éco-PLS* : L'éco-prêt logement social (éco-PLS) est un dispositif s'adressant aux bailleurs sociaux. Il est issu du Grenelle de l'environnement et vise à encourager la rénovation énergétique des 800 000 logements les plus énergivores du parc locatif social (Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires⁹).

Écodesign est signalé par *FranceTerme* comme équivalent anglais d'*écoconception*, mais en général on utilise les deux comme des variantes synonymiques.

Pour tous les termes évoqués, le renvoi aux implications du développement durable sont manifestes, notamment pour *écocité*, en raison de son synonyme *ville durable*¹⁰. *Écoquartier* et *écoconception* ont également des synonymes qui prévoient l'emploi de l'adjectif *durable* à la place d'*éco-*, respectivement *quartier durable* et *conception durable*, peu représentés dans ledit corpus. Par conséquent dans un parcours de variation sémantique et conceptuelle, *éco-* acquiert des nuances sémantiques de l'adjectif *durable* pour créer des termes plus compacts, efficaces, faciles à prononcer et à mémoriser.

En outre, l'observation du corpus apporte d'autres raisons permettant de comprendre la diffusion des variantes en *éco*, notamment des termes *éco-conception*, *écocité* et *écoquartier*. Choisis pour dénommer des lois et des programmes, ces derniers ont acquis une connotation institutionnelle, dont la Directive européenne 2009/125/CE, appelée Directive "Éco-conception", mentionnée 13 fois dans le corpus. C'est le cas aussi d'*EcoCité*, nom attribué à la démarche publique d'accompagnement des métropoles et des agglomérations vers des stratégies territoriales en ligne avec des politiques de développement durable, ou encore d'*EcoQuartier*, plateforme et label officiels du

⁷ <https://www.culture.fr/franceterme>, consulté le 3 février 2024.

⁸ <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/eco-pret-a-taux-zero-ptz-renovation-performance-energetique#>, consulté le 3 février 2024.

⁹ <https://www.ecologie.gouv.fr/eco-pret-logement-social>, consulté le 3 février 2024.

¹⁰ Ce terme a 22 occurrences dans le corpus d'analyse.

Ministère de la transition écologique, pour recenser les exemples vertueux d'aménagement durable, qui a 16 attestations dans le corpus étudié.

Dans le cadre de ces emplois institutionnalisés, la brièveté d'*éco-* semble être fonctionnelle aux stratégies de communication et de promotion que les Ministères concernés mettent en place, faisant ainsi appel à des processus d'affixation (préfixation et suffixation) dont les publicitaires se servent pour promouvoir un produit et/ou une marque commerciale (Piscopo 2019), à l'instar des grandes organisations qui ont recours aux préfixes pour montrer leur "image verte" (Pascual Espuny 2008). L'économie linguistique sert alors de tremplin, pour sensibiliser les citoyens à concevoir les espaces publics et, plus généralement, leur quotidien de manière respectueuse de l'environnement et compatible avec les défis de l'avenir. En effet, comme le remarquent Dal et Namer à propos d'*éco-* :

on s'aperçoit que ce dernier s'apparente à un constructeur de résonances, dont la fonction est d'imprimer une marque sémantique très générique dans le lexique mental des destinataires : celle de la vague promesse d'un engagement en faveur de l'environnement. (2022, p. 112)

4.4. Composés de carbone : un cas de réduction sur le modèle de l'anglais ?

Un exemple de réduction assez particulier concerne les composés du terme *carbone*. Il s'agit de néologismes nés dans le contexte anglo-saxon du domaine du changement climatique, qui ont *carbon* comme modifieur et qui ont été analysés dans une dimension transdisciplinaire (Bureau 2022) ou encore dans le cadre d'une approche hybride, entre composition lexicale et conceptualisation métaphorique (Koteyko *et al.* 2010). Ces composés sont très productifs, du fait que "compounding represents an important contextualisation device, allowing lexical items to be grouped into clusters that share certain aspects of meaning" (Koteyko *et al.* 2010, p. 30). Plusieurs langues ont adopté des équivalents issus de composés d'origine anglaise ; les termes de la durabilité ont émergé *via* l'introduction de la notion de *sustainable development*, à partir des années 80 et, précisément, dès la présentation et la mise en œuvre du Rapport Brundtland, en 1987. À son tour, le français a adopté le même schéma que l'anglais « N + N », où l'équivalent français de *carbon*, le vocable *carbone*, occupe la deuxième place dans le patron de composition. Cette structure s'avère particulièrement productive dans des domaines soumis à une évolution rapide issue de l'influence de l'anglais, comme dans le domaine de la finance (Deforge *et al.* 2023).

Le corpus étudié montre plusieurs exemples de composés avec *carbone*. Dans le tableau suivant (Tableau 2), nous rassemblons les termes présentant un nombre égal ou supérieur à 5 occurrences.

Termes composés de <i>carbone</i>	Occurrences
<i>neutralité carbone</i>	62 occ.
<i>empreinte carbone</i>	39 occ.
<i>impact carbone</i>	33 occ.
<i>bilan carbone</i>	21 occ.
<i>budget carbone</i>	11 occ.
<i>poids carbone</i>	11 occ.
<i>temps de retour carbone</i>	11 occ.
<i>émissions carbone</i>	9 occ.
<i>taxe carbone</i>	9 occ.
<i>performance carbone</i>	8 occ.
<i>énergie carbone</i>	8 occ.
<i>calcul carbone</i>	6 occ.
<i>niveau carbone</i>	6 occ.
<i>réduction carbone</i>	7 occ.
<i>exemplarité carbone</i>	7 occ.
<i>contrainte carbone</i>	5 occ.
<i>investissement carbone</i>	5 occ.

Tableau 2
Termes composés à partir de *carbone*.

Les termes qui présentent plusieurs attestations sont des néologismes déjà consolidés, issus du domaine spécifique du changement climatique pour imprégner les différents champs d'application du développement durable. Les quatre premiers termes du tableau n. 2 (*neutralité carbone*, *empreinte carbone*, *impact carbone*, *bilan carbone*) en sont un exemple convaincant.

D'autres composés sont également présents, bien qu'en nombre moindre d'occurrences, comme *évaluation carbone* (4 occ.), *séquestration carbone* (3 occ.), *stockage carbone* (3 occ.), *quotas carbone* (3 occ.), *économies carbone* (3 occ.), *passoires carbone* (3 occ.), *élément carbone* (2 occ.), *intensité carbone* (2 occ.), *temporalité carbone* (2 occ.), *optimisation carbone* (2 occ.), *indicateur carbone* (2 occ.), *efficacité carbone* (2 occ.). Un nombre considérable d'autres termes sont présents une seule fois : *compensation carbone*, *trajectoire carbone*, *sobriété carbone*, *volet carbone*, *agrégateur carbone*, *contenu carbone*, *recours carbone*, *puits carbone*, *fiscalité carbone*.

Bien que le patron « N + N » soit à la base de ces expressions, la réduction sous-jacente est évidente. Pour la plupart, elle implique l'omission de la préposition *de*, comme dans les exemples suivants :

- *Neutralité carbone* (neutralité de carbone)
- *Empreinte carbone* (empreinte de / du carbone)
- *Impact carbone* (impact du carbone)
- *Bilan carbone* (bilan du carbone)
- *Émissions carbone* (émissions de carbone)
- *Calcul carbone* (calcul du carbone)

L'économie linguistique se réalise également par l'omission de syntagmes prépositionnels, comme pour les composés suivants :

- *Taxe/fiscalité carbone* (taxe/fiscalité sur le carbone/les émissions de carbone)
- *Contrainte carbone* (contrainte de réduction des émissions de carbone)
- *Investissement carbone* (investissement à faible teneur en carbone)

Parmi ces exemples qui impliquent une construction avec des syntagmes prépositionnels, nous citons également *bas carbone* / *bas-carbone*, deux formes qui reprennent l'expression anglaise *low carbon* / *low-carbon* et qui pourraient avoir comme des équivalents synonymiques à *faible émission de carbone* / *de gaz à effet de serre*.

Par ailleurs, dans le corpus, nous observons également une variante développée de certains composés qui suggère l'hypothèse d'une économie linguistique. Les termes *émissions de carbone*, *séquestration de/du carbone*, *stockage de/du carbone* confirment la pertinence de cette hypothèse car, bien qu'en concurrence avec leurs formes réduites (sans préposition), ils enregistrent plus d'occurrences que ces dernières¹¹.

Cette idée d'économie se confirme du fait que certains termes sont utilisés au niveau institutionnel pour dénommer des programmes. C'est le cas de *réduction carbone*, inséré dans l'expression élargie "Énergie positive et réduction carbone", qui désigne un label spécifique (ex. 12), ou encore celui d'*énergie carbone*, qui relève du programme OBEC et d'un référentiel déterminé (ex. 13 et 14) :

- (12) Le label E + C- (Énergie positive et réduction carbone), au cœur de ce dispositif, propose un cadre structurant à tous les acteurs désireux d'aller plus loin que ce que fixait jusque-là la réglementation en vigueur.
- (13) En 2017, pour accompagner l'expérimentation E + C-, l'ADEME a par ailleurs lancé le programme OBEC – pour Objectif Bâtiment Énergie Carbone, poursuit Nicolas Doré [...].
- (14) L'étude ACV bâtiments neufs correspond à la réalisation d'une évaluation environnementale d'un bâtiment neuf avec une méthode d'analyse de cycle de vie (ACV) selon le référentiel « Énergie Carbone » en vigueur à la réalisation de la prestation.

Le choix de formes réduites pour lancer des labels et des programmes ministériels vise à transmettre un message aussi immédiat que possible. En effet, ces termes qui font partie d'étiquettes agissent comme de véritables slogans, comme des annonces publicitaires qui fondent leur efficacité sur la brièveté et la concision (Kedri 2023). Ils tirent profit de l'économie linguistique pour être mémorisés et se mettre au service de la diffusion d'une culture qui se veut associée au respect de l'environnement et de la mise en œuvre des principes de durabilité.

Malgré la productivité du schéma « N + N » en français (Mathieu-Colas 1996, Arnaud 2003), il est indéniable que le succès des composés à partir de *carbone* et d'autres, liés à la cause environnementale, comme *climat* (Bureau 2022), est subordonnée à l'influence de l'anglais, idiome qui fait de la concision l'un de ses traits distinctifs sous-jacents. À ce propos, la notion de *néologie secondaire*, indiquée par Rondeau (1984, p. 123-124), rend bien compte de l'adaptation de ces termes à la désignation adoptée par la communauté d'experts qui l'ont créée. La traduction en français de ces composés, nés dans un contexte international et, par conséquent, d'une matrice anglo-saxonne, ou plutôt anglo-américaine, amène à une réduction et à une économie linguistique remarquable. Par ailleurs, ces "traductions transparentes" (Humbley 1987, cité par Percebois 2014, p. 3) se sont avérées une réalisation des plus convaincantes dans l'adoption au début de *développement soutenable* qui, de façon littérale, traduisait *sustainable development*, avant que ne s'impose le terme *développement durable*.

Cette régularité voit le terme français formellement proche et fidèle à un schéma morphologique productif de l'anglais, dévoilant ainsi une affinité avec ce que Di Spaldro

¹¹ Pour les termes non réduits, nous enregistrons les occurrences suivantes : 16 pour *émissions de carbone*, 3 pour *séquestration de/du carbone*, 10 pour *stockage de/du carbone*.

et al. (2010, p. 164) appellent le *calque technoscientifique* et définissent comme “un calque morphologique de type calque littéral adapté sur le modèle de la composition syntagmatique nominale”. Les nombreux avantages de ce procédé, à savoir “la simplicité par convergence morphosyntaxique”, “la vocation universelle”, qui est à la base de la communication spécialisée, l’accessibilité et la transparence des termes, et le fait d’être “représentatif de la vitalité d’une langue” (Di Spaldro *et al.* 2010, 172-173), montrent son utilité et sa productivité.

En outre, ce type de calque pourrait aussi être considérée comme une expression du phénomène linguistique de la “perte de domaine” (Bordet 2016, p. 2 ; Hultgren 2016), qui impliquerait la prédominance de l’anglais au préjudice de l’emploi d’autres langues. Il s’agit d’un concept né dans les pays scandinaves pour se référer au phénomène de création de néologismes sur le modèle de l’anglais dans les langues de spécialité. En particulier, les composés de *carbone* semblent relever de ce que Dury appelle “perte invisible de domaine” (Dury 2023), qui consiste en des modifications des structures syntaxiques et sémantiques, à cause de l’utilisation systématique de l’anglais dans certains domaines de spécialité.

5. Conclusion

Dans le présent article, le propos était de repérer les traces du principe de l’économie linguistique dans la terminologie de la construction durable, en raison du besoin de concision propre aux langues de spécialité. Pour ce faire, sur la base d’une approche morphosyntaxique, nous avons examiné les formes réduites des termes de ce domaine et, notamment, analysé les sigles, les acronymes, les abréviations et les composés du terme *carbone* qui montrent des traces d’économie, dans leur *ratio* morphologique proche de l’anglais.

Les traits et les exemples présentés jusqu’ici au soutien du phénomène de l’économie linguistique sont révélateurs d’autres manifestations qui caractérisent le domaine spécialisé que nous avons analysé. Plus précisément, nous voyons la pertinence de quatre pistes de réflexion. La première exploite l’idée que le recensement de sigles et d’acronymes permet d’apprécier le caractère pluridisciplinaire du corpus que nous avons constitué, pour explorer le domaine de la construction durable et montrer, en même temps, l’existence de plusieurs sous-domaines qui se côtoient, s’entremêlent et s’enrichissent mutuellement. Ces observations donnent raison à Bordet, quand elle évoque un “brouillage des frontières” (Bordet 2013, p. 95), pour signaler l’effacement progressif des contours de certaines spécialités, contours devenus flous, voire abolis, montrant ainsi de possibles contaminations.

La deuxième piste sème le doute quant à la pertinence du principe d’économie linguistique pour les sigles/acronymes, car ces formes réduites sont souvent accompagnées de leur explication. Bien que ce choix d’expliquer ne soit gain ni d’espace ni de temps, il peut tout de même être bénéficiaire pour la transmission de valeurs dont le développement durable se fait le porte-parole.

La troisième tend à confirmer le fait que – notre corpus se composant de textes rédigés par des professionnels, au niveau institutionnel ou associatif – l’utilisation de formes réduites répond à des objectifs d’efficacité sémantique, de communication et de promotion. La concision d’une expression permettra au citoyen de la mémoriser, de se l’approprier et d’en appliquer la substance, pour entrer dans de bonnes pratiques de la durabilité. Une analyse en diastatie, distinguant les niveaux d’expertise, ou encore une étude basée sur la spécialisation des textes permettraient de justifier l’emploi des

réductions repérées et de les associer à des genres et à des typologies textuelles précis.

Enfin, la quatrième réflexion précise que la terminologie du développement durable, appliquée aux domaines du quotidien, fait actuellement l'objet d'un processus de systématisation qui suit l'évolution des réglementations nationales, européennes et internationales, les avancées scientifiques et technologiques, l'objectif étant de protéger l'environnement et d'assurer le bien-être et le confort de l'humanité. Encouragées au niveau international, plusieurs terminologies spécialisées sont nées, rapprochant ainsi les langues nationales, au-delà de leurs spécificités sémantiques et syntaxiques, pour défendre une cause commune : la lutte contre les changements climatiques et la défense des écosystèmes et de la biodiversité.

Note biographique : Gabriella Serrone est chercheuse de Langue française à l'Université de Bari « Aldo Moro ». Ses recherches portent sur la terminologie et la phraséologie des discours spécialisés, notamment de l'environnement et de la transition écologique. Elle s'intéresse également à la traduction et à la traductologie des langues de spécialité, en particulier pour la combinaison linguistique français-italien. Elle a coordonné avec Concetta Cavallini le volume *Le Français et ses défis. Écriture, Terminologie, Traduction*, Bari, Cacucci Editore, 2024.

Adresse auteur : gabriella.serrone@uniba.it

Références bibliographiques

- Adegboku D. 2011, *De l'économie en langue ou dans le langage : une linguistique des temps qui pressent*, dans "Synergie Afrique Centrale et de l'Ouest" 4, pp. 25-37.
- ADEME 2021, *La rénovation performante par étapes. Étude des conditions nécessaires pour atteindre la performance BBC rénovation ou équivalent A terme en logement individuel. Synthèse*.
- Arnaud P.J.L. 2003, *Les Composés timbre-poste*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon.
- Balanici L. 2019, *Le principe de l'économie linguistique et ses manifestations au niveau morpho-syntaxique*, dans "Intertext" 1 [2], pp. 136-140.
- Balanici L. 2022, *La condensation lexicale – un phénomène complexe de réalisation du principe de l'économie linguistique*, dans *Dimensiuni onto-lingvistice și curriculare ale evoluției limbii franceze contemporane*, Actele Conferinței Științifice Naționale, Chisinau, Republica Moldova, pp. 144-148.
- Bacot P., Desmarchelier D. et Honoré J-P. 2011, *Les usages politiques d'une réduction*, dans "Mots. Les langages du politique" 95, pp. 5-10.
- Bordet G. 2013, *Brouillage des frontières, rencontres des domaines : quelles conséquences pour l'enseignement de la terminologie et de la traduction spécialisée*, "Asp" 64, pp. 95-115.
- Bordet G. 2016, *Counteracting Domain Loss and Epistemicide in Specialized Discourse: A Case Study on the Translation of Anglophone Metaphors to French*, dans "Publications, Mdpj", Special Issue Researching, Teaching, and Supporting Research Publication: Issues for Users of English as an Additional Language, 4 [2]. <https://www.mdpi.com/2304-6775/4/2/18/htm> (10.02.2024).
- Brunel S. 2012, *Qu'est-ce que la durabilité ?*, dans *Le développement durable*, Presses universitaires de France, Paris, pp. 55-69.
- Bureau P. 2022, *Changement climatique, changement linguistique ? Extraction semi-automatique et analyse des néologismes issus du domaine du changement climatique*, dans *Néologie et environnement*, "Neologica" 16, pp.61-83.
- Casademont A.J. 2018, *Variation dénominative avec conséquences cognitives : quelques exemples détectés autour de "musée"*, "Meta" 63 [2], pp. 444-466, <https://id.erudit.org/iderudit/1055147ar> (1.02.2024).
- Collet T. 2000, *La Réduction des unités terminologiques complexes de type syntagmatique*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Courbon B., Lambert M. et Dion-Girardeau S. 2016, *La fabrique du sigle : entre focalisation référentielle et (re)dénomination*, "Neologica" 10, pp. 171-216.
- Cusin-Berche F. 1992, *L'abréviation dans le discours d'entreprise : l'ésotérisme des sigles*, dans "Linx", 27, pp. 121-148.
- Cusin-Berche F. 2000, *Exploration des caractéristiques des langues de spécialité.... La quête du Graal*, dans Benoît D. (éd.), *La rédaction technique*, Actes du séminaire de Bruxelles des 24 et 25 novembre 1997, De Boeck Supérieur, « Champs linguistiques », Louvain-la-Neuve, pp. 55-77. <https://www.cairn.info/la-redaction-technique--9782801112656-page-55.htm> (20.01.2024)
- Dal G. et Namer F. 2022, *Éco- lave plus vert, et il lave toute la famille*, dans *Néologie et environnement*, "Neologica" 16, pp. 111-128.
- Deforge S., Condamines A. et Montermini F. 2023, *Étude de l'évolution des structures Nom-Nom dans le domaine de la finance en diachronie courte*, communication présentée au Colloque international *Terminologie diachronique : un bilan, des perspectives*, Université Lumière Lyon 2, 30 novembre – 1 décembre 2023.
- Depecker L. 1990, *Réflexion sur la question des sigles dans la normalisation*, dans "Terminologie et Traduction" 2, pp. 141-146.
- Desmet I. 2006, *Variabilité et variation en terminologie et langues spécialisées : discours, textes et contextes*, dans Blampain D., Thoirion Ph. et Van Campenhoudt M. (éds.) *Mots, termes et contextes, Actes des septièmes Journées scientifiques et du réseau de chercheurs Lexicologie, Terminologie, Traduction*, Éditions des Archives Contemporaines, Paris, pp. 235-247.
- Di Spaldro J., Auger P., Ladouceur J. 2010, *Le calque technoscientifique : un procédé néologique avantageux pour la terminologie française ?*, dans "Neologica" 4, pp. 163-183.
- Duarte Martins S. 2015, *L'impact de la globalisation dans la création de sigles et acronymes*, dans Oliveira I. (éd.) *Terminologie, traduction et rédaction technique : des ponts entre le français et le portugais*, Éditions Lambert-Lucas, Limoges, pp. 247-265.
- Dury P. 2021, *Les acronymes et les sigles spécialisés, des termes comme les autres ? Étude en diachronie courte dans le domaine médical*, dans *Terminologie diachronique : méthodologies et études de cas*, "Cahiers de lexicologie" 18 [1], pp. 227-246.

- Dury P. 2023, "Perte" et "gain" de domaine en terminologie, un bilan diachronique et des perspectives, communication présentée à Bruxelles, 6 mars 2023.
- Feuillard C. 1996, *L'économie syntaxique, cumul et mise en facteur commun*, dans "La Linguistique" 32 [1], pp. 91-102, <https://www.jstor.org/stable/30248751> (16.01.2024)
- Haralambous Y. et Lavagnino E. 2011, *La réduction de termes complexes dans les langues de spécialité*, dans "Revue TAL – Traitement Automatique de Langues", 52 [1], pp. 1-31.
- Hultgren A-K. 2016, *Domain loss: the rise and demise of a concept*, dans Linn A. (éd.) *Investigating English in Europe: Contexts and Agendas*, Mouton de Gruyter, Berlin, pp. 153-158.
- Ihle-Schmidt L. 1983, *Studien zur französischen Wirtschaftsfachsprache*, Peter Lang, Frankfurt am Main/Bern.
- Jacques M-P. 2006, *L'emploi de termes réduits comme révélateur de la centralité dans le domaine*, dans *Septième Journées scientifiques du Réseau – Lexicologie, Terminologie, Traduction – de l'Agence Universitaire de la Francophonie : Mots, termes et contextes*, Bruxelles, pp. 299-308.
- Kedri B. 2023, *L'économie dans le discours publicitaire. Fonctionnement, enjeux et stratégies de manipulation*, dans "Paradigmes" 2, vol. VI, pp. 85-99.
- Koteyko N., Thelwall M. et Nerlich B. 2010, *From Carbon Markets to Carbon Morality: Creative Compounds as Framing Devices in Online Discourses on Climate Change Mitigation*, dans "Science Communication" 32 [1], pp. 25-54, <https://doi.org/10.1177/1075547009340421> (15.01.2014).
- Lavagnino E. 2012, *Les Langues de Spécialité et la variation discursive : une étude contrastive de la réduction des termes complexes*, dans "Synérgies Espagne" 5, pp. 47-64.
- Lemaire N. et Muraille P. 2012, *Sigles graphiques en langue de spécialité : typologie, variabilité, enjeux*, dans "Neologica" 6, pp. 161-176.
- Martinet A. 1955, *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, Francke Verlag, Berne.
- Martinet A. 1967, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris.
- Mathieu-Colas M. 1996, *Essai de typologie des noms composés français*, dans "Cahiers de lexicologie" 69 [2], pp. 71-125.
- Monnier Ph. 1994, *Usages et formations de sigles, une application dans l'industrie spatiale*, dans "Linx" 30, pp. 91-108.
- Mortureux M-F. 1994, *Siglaison-acronymie et néologie lexicale*, dans "Linx" 30, pp. 11-32.
- Mortureux M-F. 1995, *Les vocabulaires scientifiques et techniques*, dans "Les Carnets du Cediscor" 3, pp. 13-25, <http://journals.openedition.org/cediscor/463> (7.01.2014).
- Pascual Espuny C. 2008, *Comment les organisations se saisissent-elles de l'« image verte » ?*, dans "Communication et organisation" 34, pp. 39-52. <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/572>, (5.02.2024)
- Peeters B. 1994. *Le principe de l'économie linguistique et ses manifestations en phonologie diachronique*, dans "Cahiers Ferdinand de Saussure" 48, pp. 59-72.
- Percebois J. 2001, *Fonctions et vie des sigles et acronymes en contextes de langue anglaise et française de spécialité*, dans "Meta", 46 [4], pp. 627-645.
- Percebois, J. 2014, *De sustainable à incredible edible, ou de l'intention à l'action : analyse linguistique de quelques termes du domaine environnemental*, dans "ASp" 65, pp. 103-124, <http://journals.openedition.org/asp/4215> (8.01.2024).
- Piechnik I. 2009, *Économisation lexicale en français et en polonais*, dans "Romanica Cracoviensia" 9 [1], pp. 180-189.
- Piscopo S. 2019, *Discours promotionnel et dénominations des crèmes glacées. Approche sémantico-pragmatique*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité.
- Riegel M. et Rioul, R. 2009, *Grammaire méthodique du français*, Presses universitaires de France, Paris.
- Rondeau G. 1984, *Introduction à la terminologie*, Gaëtan Morin Éditeur, Montréal.
- Scarpa F. 2010, *La traduction spécialisée. Une approche professionnelle à l'enseignement de la traduction*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa.
- Spillner B. 1992, *Textes médicaux français et allemands. Contribution à une comparaison interlinguale et interculturelle*, dans "Langages" 105. pp. 42-65.

Sitographie

- Éco-prêt à taux zéro : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/eco-pret-a-taux-zero-ptz-renovation-performance-energetique#>
- Éco-prêt logement social : <https://www.ecologie.gouv.fr/eco-pret-logement-social>
- France Terme : <https://www.culture.fr/franceterme>
- Sketch Engine : <https://www.sketchengine.eu/>